



BAREME HONORAIRES AGENCE

A compter du 06/06/2018- TVA en vigueur : 20 %
BCD IMMOBILIER VAL D'EUROPE
Agence de MONTEVRAIN – 41 RUE MAUREGARD - MONTEVRAIN
Tel : 01 64 02 00 00 - Email : monteivain@laforet.com

Ventes de biens et droits immobiliers

Les prix de vente affichés sont nets hors frais notariés, d'enregistrement et de publicité foncière.

Honoraires de transaction (hors cas particulier ci-dessous) :

De 0 à 15 000€	1 500€
De 15 001 à 75 000€	10 % du Prix de vente
De 75 001 à 300 000€	3 750€ + 5% du prix de vente
A partir de 300 001€	6 750€ + 4% du prix de vente

Voir détail du barème en Annexe

CAS PARTICULIERS :

Parkings et Boxes	
< 10 000€	1500€ Unitaire
De 10 001 à 20 000€	2 000€ Unitaire

- Honoraires au titre d'un mandat de recherche pour un bien identifié, dont le mandat de vente est détenu par autre agence :

L'acquéreur ne sera débiteur à l'égard de notre agence d'aucun honoraires ou frais.

Notre agence est dans ce cas exclusivement rémunérée par l'agence titulaire du mandat de vente, par voie de rétrocession d'honoraires.

En cas de délégation de mandat, le barème appliqué sera celui du détenteur du mandat

- Transaction de locaux entre professionnels : 10% Maximum du prix de vente**

Locations

Les prix de loyers affichés comprennent les provisions pour charges.

Honoraires pour les baux d'habitation relevant de la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

-Visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail : 8€ TTC/m² (10€ TTC en zone tendue) de surface habitable à la charge du locataire et 8€ TTC/m² (10€ TTC en zone tendue) de surface habitable à la charge du bailleur

- Etat des lieux d'entrée : 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du locataire et 3€ TTC/m² de surface habitable à la charge du bailleur

-Entremise et négociation : 4€ TTC/m² de surface habitable pour une location meublée à la charge à la charge du bailleur

-Entremise et négociation : 4€ TTC/m² de surface habitable pour une location sans gestion à la charge du bailleur

Honoraires de location pour les locaux professionnels – commerciaux : 15 % HT/HC du loyer annuel, soit 18% TTC à la charge du Locataire. Honoraires de rédaction de bail en sus

CAS PARTICULIERS :

En cas de délégation de mandat, le barème appliqué sera celui du détenteur du mandat

Gestion locative –

Honoraires de gestion : 6,5% HT des sommes perçues, soit 7,8 % TTC à la charge du mandataire bailleur.

Autre(s) service(s) en gestion locative :

Garantie Assurance Loyers impayés, dégradations immobilières, protection juridique : 2,5% TTC

BCD Immobilier Val d'Europe - 2 Avenue Christian DOPPLER 77700 SERRIS
SARL au Capital de 8 000€ Enregistrée au RCS Meaux sous le N° 540 004 934- Code APE 6831Z
N° TVA Intracommunautaire : FR 63 540004934

Carte Professionnelle N° T1470/G509 délivrée par la préfecture de MELUN
Caisse de garantie QBE N° 022 0002021 – Montant de 110 00€ - 110 Esplanade du Général De Gaulles 92931 LA DEFENSE CEDEX
Compte séquestre N° 04124 00022018286 80 Banque SOCIETE GENERALE

Chaque agence est une entité indépendante